

**COMMUNE DE VICH**  
**RAPPORT DE LA COMMISSION DES ROUTES**  
**Sur le préavis municipal 12/2016-2017**  
**concernant la demande d'un crédit d'études de**  
**CHF 85'000 pour élaborer le projet de réfection**  
**de la route de Begnins, procéder à la mise à**  
**l'enquête et mettre en soumission les travaux**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Routes composée de Mesdames Josée Leupin et Carol Wuersch, de Messieurs Michel Guex, Romain Hadorn et Eric Pasche s'est réunie le 6 mars afin d'étudier le préavis précité. Elle a rencontré le 22 février 2017 une délégation de la Municipalité que nous remercions pour ses informations détaillées.

Ce projet est le troisième volet du concept général de modération du trafic tel que présenté au Conseil en avril 2012. Sans entretien depuis plus de 25 ans, la chaussée de la route de Begnins demande une réfection du revêtement ce qui permettra de mettre en œuvre les mesures pour l'assainissement du bruit routier, mais également atteindre une modération de la vitesse ainsi que d'augmenter la sécurité, qui sont des préoccupations majeures concernant cette portion de route.

- assainissement du bruit routier: la pose d'un revêtement phono absorbant ainsi que la construction d'une paroi antibruit au niveau du chemin du Ruisseau devraient permettre d'atteindre cet objectif. Il est à souligner que le délai d'assainissement du bruit échoit en décembre 2018 et par là, les subventions du canton.
- modération de la vitesse: Le tracé de la route sera modifié afin de créer des zones de ralentissement.
- sécurité: pour les piétons elle se fera par une amélioration de la bordure du trottoir côté Poste jusqu'au chemin du Petit Pont ainsi que par la création d'un passage-piéton sur l'axe chemin des Vignes - chemin du Petit Pont.  
Pour les véhicules, les débouchés du chemin du Petit-Pont et du chemin du Ruisseau étant particulièrement problématiques, ils seront revus afin d'apporter une meilleure visibilité.  
Par mesure de sécurité et permettre également des économies d'énergie, les mâts d'éclairage seront remplacés par un éclairage LED 48W.

Le nouveau tracé de la route demande un échange de terrain de surface équivalente, échange qui a déjà été discuté avec le propriétaire.

De plus,

- la Commission apprécie le fait que le mandataire n'a pas changé son taux horaire d'honoraires depuis le début de sa collaboration avec notre Commune ;
- remercie la Municipalité d'avoir répondu à la motion déposée par ses membres en décembre dernier pour faire activer les décisions sur ce sujet, et par conséquent le vote du crédit de construction à la séance du Conseil Général du 20 juin prochain.

En conclusion, la Commission des Routes recommande au Conseil Général d'accepter le préavis municipal 12/2016-2017 concernant la demande d'un crédit d'études de CHF 85'000 pour élaborer le projet de réfection de la route de Begnins, procéder à la mise à l'enquête et mettre en soumission les travaux.



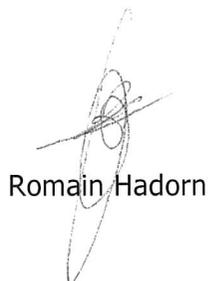
Josée Leupin



Carol Wuersch



Michel Guex



Romain Hadorn



Eric Pasche

Vich, le 7 mars 2017